

✚ Jean Boucher,
théologien de la Ligue parisienne,
chantre de la croisade

LE LECTEUR sérieux, qui a étudié la Réforme protestante et les guerres de religion au 16^e siècle en France, sait probablement ce que sont les Ligues catholiques qui sauvèrent le royaume « très chrétien » de la subversion calviniste. Mais ce lecteur sérieux a-t-il jamais rencontré le nom du théologien Jean Boucher, fondateur de la Ligue parisienne ?

Ce personnage, haut en couleurs, jamais vraiment étudié, nous est dévoilé par Michel Defaye dans un ouvrage des plus intéressants¹. A partir de l'abondante bibliographie de Jean Boucher – une quinzaine de livres qu'il est allé consulter à la Bibliothèque nationale – l'auteur nous raconte la vie passionnante de ce ligueur injustement calomnié par l'historiographie officielle.

Né à Paris en 1549, Jean Boucher est issu d'une famille de robe. Prêtre, docteur en théologie, professeur en Sorbonne puis recteur, curé de Saint-Benoît, il fut rapidement remarqué pour sa science théologique et ses dons d'orateur. Toute sa vie fut un combat pour la vérité. Il utilisa les talents que Dieu lui avait donnés pour soutenir la Ligue, condamner la tyrannie d'Henri III, dénoncer les conversions simulées du prince de Navarre et prêcher la croisade aux

monarques d'Europe confrontés à l'invasion des Turcs ottomans.

Vu l'abondance des sujets traités par notre théologien, on aurait pu s'y perdre. Le mérite de Michel Defaye est de nous faire découvrir l'essentiel des trois principaux combats de Jean Boucher, menés à une période charnière (1580-1640), c'est-à-dire au moment où le protestantisme cherche à détruire le droit public de l'Église.

Quels sont ces combats ? Celui du théologien de la politique chrétienne ; celui du ligueur réclamant « l'exemplarité royale » et justifiant le tyrannicide ; celui enfin du chanoine de Tournai ranimant l'ancien zèle pour la croisade contre les Turcs.

Le théologien de la politique chrétienne

La première partie de l'ouvrage, (« le théologien de la politique chrétienne ») constitue un excellent résumé de la doctrine catholique sur les rapports entre l'Église et l'État. Face aux nouvelles doctrines protestantes, Jean Boucher rappelle que les deux pouvoirs (spirituel et temporel) sont distincts et participent tous les deux « à l'économie divine ». Ces deux pouvoirs doivent vivre en bonne harmonie. Et comme « la prêtrise excelle la royauté », le pape possède un droit de regard et de

¹ — A l'origine, cet ouvrage est un mémoire de maîtrise présenté en Sorbonne sous la direction du professeur Denis Crouzet.

juge sur la politique des princes, ce qui n'est pas réciproque :

Comme l'esprit & le corps, l'Église & l'Etat ont leurs fonctions différentes, & font leurs actions à part. Et l'un n'entreprend sur l'autre. Il ne sçauroit y avoir de pouvoir direct. Mais il nous faut dire qu'au moins indirectement la puissance de l'Église, & du saint Père s'étend sur le temporel. En ce que ces deux estant connexes, pour estre de natures inégales en perfection, comme aussi de fins & actions inégales, il y a subordination & l'un dépend de l'autre. De mesme qu'il se voit, au total de l'homme, composé d'esprit & de corps. Le saint Père est placé au sommet de la hiérarchie de la société & se trouve être le phare qui dirige le monde chrestien vers sa fin ultime. [p. 41.]

Quant au prince – en particulier le roi de France – Jean Boucher le qualifie de « lieutenant de Jésus-Christ, sans plus ». Il rappelle, page après page, quelle est la grande dignité du roi chrétien, sans pour autant abonder dans le sens du « droit divin des rois », théorisé au 17^e siècle. Il faut pourtant un chef catholique si l'on veut un État chrétien. Cette loi dite « *loy de Chrestienté* » – le roi qui gouverne en France est nécessairement catholique – prime sur la loi de primogéniture, comme l'exprime si bien notre orateur dans l'un de ses sermons :

La Loy veut que le Roy soit masle & nous le voulons aussi. Mais que se soit cet enfant masle de la femme vestue du Soleil qui a la lune sous ses pieds, à qui le dragon fait la

guerre, qui est l'Église catholique. C'est qu'il soit Catholique [...] qu'il ne supporte l'hérétique, qu'il extermine l'hérétique. C'est le masle qu'il nous faut, pour régir les peuples de France, avec la verge de fer qui est la loy de Jésus-Christ, juste, droicte & inflexible. [p. 35.]

Cette collaboration étroite entre les pouvoirs temporel et spirituel n'affaiblit en rien la dignité royale, bien au contraire. Et, comme représentant de Jésus-Christ, le souverain doit être un modèle pour ses sujets, ce que Boucher ne manquera pas de rappeler à Henri III lors des évènements de la fin du siècle.

L'exemplarité royale

Michel Defaye a divisé la seconde partie de son ouvrage en deux chapitres passionnants, intitulés respectivement : « l'exemplarité royale » et « l'apologiste du tyrannicide ».

Dans ses prédications, Jean Boucher dénonce les subversions religieuses et sociales du protestantisme, mais il s'adresse surtout à Henri III et l'encourage à être un vrai roi chrétien, conscient de ses devoirs de chef d'État. Ceux-ci l'obligent, écrit-il, à protéger le catholicisme, l'unique vraie religion, la seule à posséder le droit d'être publiquement prêchée, pratiquée et défendue. En protégeant la saine doctrine, le prince contribue de façon essentielle au « Bien Estre » (spirituel et temporel) de ses sujets.

Pour l'accomplissement de ses devoirs, le roi, dit Boucher, doit exercer trois vertus : « la *vérité*, c'est-à-dire la loyauté dans l'accomplissement de son devoir envers Dieu,

envers les autres, envers soi-même », « la justice » et « la débonnaireté ».

En bon professeur, il propose à Henri III des modèles à imiter. Tout d'abord, le Roi des rois, Jésus-Christ, « qui possède en plénitude toutes les vertus royales » ; puis des modèles plus accessibles : David et Josias – le premier, parce qu'il a défini les règles qui font le bon souverain, le second, pour son zèle à détruire les idoles – ; enfin, plus proches de nous : Clovis, saint Louis, saint Édouard I^{er} dit le Confesseur. Gouverner le royaume de France est un privilège. Notre théologien exalte « le saint royaume de France », le premier d'entre tous les royaumes de la terre, « le nouveau royaume de Juda de la nouvelle Alliance ». Boucher établit un parallèle étonnant entre les rois de Juda et ceux de France :

Le premier [parallèle] est l'onction divine, par cete ampoule venue du ciel, entre les mains de S. Remy, de laquelle sont oincts les Rois de France. Et par laquelle ils sont tellements Rois, que la pucelle d'Orléans, inspirée divinement, ne voulut jamais qualifier Charles VII, à qui elle estoit envoyée, du nom de roy, l'appelant seulement dauphin, tant qu'il n'eust esté sacré à Rheims. De mesme qu'il est dict de Juda : *j'ay trouvé David mon serviteur, je l'ay oinct de ma sainte huile* (Ps. 88). [p. 69.]

Ces pages contiennent de quoi donner à tout français blasé et triste l'amour de son pays...

La question du tyrannicide

Cependant Henri III négligea ces conseils au point que la question du tyrannicide va se poser. Jean Boucher s'interroge :

Quand le roi n'est plus chrestien ou dévie de son devoir de chef chrestien, quelle attitude les sujets doivent-ils prendre ?

Le tyrannicide, en tant qu'acte grave mettant en jeu la vie d'un homme, nécessite un examen approfondi ou, du moins, une justification. Notre théologien affirme que « la personne du roi est intouchable », mais qu'il peut malheureusement devenir tyran. En bon scolastique, Boucher distingue le tyran d'exercice du tyran d'usurpation. Henri III n'étant pas un usurpateur, mais un roi légitime, il faut qu'une autorité compétente le déclare tyran. Après l'assassinat des Guise (le Balafré et le cardinal) et l'emprisonnement de plusieurs prélats, dont l'illustre cardinal de Bourbon en 1588, la Sorbonne et le Parlement de Paris ont précisément refusé de reconnaître plus longtemps l'autorité du roi. Ils ont invité Rome à se prononcer. Le pape excommunia Henri en mai 1589.

Jean Boucher devint alors un grand adversaire d'Henri III, qu'il ne qualifie plus que de « vilain Hérode », et qu'il condamne dans l'un de ses ouvrages en l'accusant de « dix crimes privés » et de « sept crimes publics ».

Après l'assassinat du roi, le 2 août 1589, Boucher s'attaque au nouveau prétendant au trône, Henri de Navarre, chef du calvinisme

français. Il soutient le peuple par sa prédication lors du siège de Paris, en 1590. Il réclame l'élection d'un roi catholique aux États Généraux de 1593, car le fils de Jeanne d'Albret, hérétique, relaps et excommunié, est inapte à régner ! Cependant le Béarnais semble vouloir se convertir – il faut dire qu'il n'avait plus vraiment le choix – et fait savoir qu'il le fera en juillet 1593, à Saint Denis.

Mais notre prédicateur, toujours enflammé, dénonce ce qu'il appelle une « simulée conversion », thèse qu'il justifie par la qualité des convertisseurs et par le manque de repentir du converti ; de surcroît, l'absolution reçue en cette année 1593 n'est pas valide, selon le droit de l'Église, parce que, seul, le pape pouvait lever l'excommunication.

Malgré tout, Henri IV est sacré à Chartres et entre dans Paris en 1594. Jean Boucher s'exile alors à Tournai et ne reconnaîtra le Navarrais qu'après l'absolution pontificale de Clément VIII (1595). Du moins, on peut affirmer que la conversion et l'absolution d'Henri IV furent les grandes victoires des Ligueurs.

La croisade

Exilé à Tournai, dans les Pays-Bas espagnols, sous l'autorité des Habsbourgs, Boucher fonde les *Filles de Saint-Agnès* pour l'enseignement des jeunes filles pauvres. En 1612, il sort du silence qu'il avait conservé pendant le règne d'Henri IV. Il entame son dernier combat et se fait le chantre de la croisade, encourageant les souverains d'Europe et en particulier Louis XIII, à courir « sus à l'infâme mahométisme ».

Cependant, comme il l'écrit au roi en 1623, avant de conquérir les terres païennes au Christ, il est nécessaire d'opérer une croisade à l'intérieur du royaume contre l'hérésie protestante. Boucher appelle le protestantisme « un florilège d'hérésies passées », tout comme saint Pie X qualifiera plus tard le modernisme d'« égout collecteur de toutes les hérésies ».

Dans l'un de ses nombreux commentaires, Boucher laisse percer son horreur du protestantisme : L'hérésie « d'aujourd'hui se présente comme un monstre à trois testes que sont le Luthéranisme, le Calvinisme, & l'Anabaptisme » ; ou plutôt, écrit-il, elle est comme « trois esprits immondes sortis de la bouche du dragon [...] dont le premier a engendré le second, & les deux ensemble le dernier, quelques guerres & débats qu'il y ait entr'eux. »

Les protestants une fois chassés du royaume, il sera nécessaire de faire la guerre au Turc. Afin de mieux mettre en lumière ce projet de Jean Boucher, Michel Defaye résume toutes les étapes de l'idée de croisade au 16^e et 17^e siècle. En effet, après l'épopée de saint Louis, cette idée n'a pas disparu : chaque siècle eut ses courageux héros, remplis du désir ardent de partir en croisade contre les Turcs dont la menace pesait plus que jamais sur l'Europe chrétienne. Après la prise de Constantinople (1453) et la victoire de Lépante (1571), – deux événements qui ont fortement marqué les esprits –, la volonté de se croiser est à son apogée, toujours encouragée par la papauté.

Au centre de ce mouvement, on trouve Charles de Gonzague, duc de

Nevers, qui fonde en 1617 l'ordre de chevalerie de *la Milice chrétienne de l'Immaculée Conception*, dont le but est la délivrance des chrétiens opprimés par les infidèles et la concorde entre les princes chrétiens.

Jean Boucher stimule le duc de Nevers et lui prodigue ses conseils ; à son avis, la croisade doit être dirigée par Louis XIII et par Philippe IV d'Espagne, car se sont les souverains les plus puissants de la chrétienté. Il encourage de manière toute spéciale les Francs, dont les Turcs ont toujours eu grand peur. Les Francs ont pour mission de défendre la chrétienté : il le leur rappelle en citant ces paroles du pape Pie II à Louis XI :

Faire la guerre aux Turcs, les vaincre, recouvrer la terre sainte, garder la Foy, & honorer l'Église Romaine est le propre des Rois de France. [p. 197.]

Jean Boucher proclame que l'heure de la victoire est enfin arrivée puisque le mal a atteint son paroxysme. Plusieurs signes prophétiques, telle la fameuse révélation du carme saint Ange de Jérusalem – que

fait connaître Michel Defaye –, montrent que la ruine du Turc est proche.

Mais, avec l'arrivée au pouvoir de Richelieu en 1624, et sa lutte contre la politique des « dévots », prévaut en France un esprit gallican. Le projet de croisade – pourtant bien avancé comme le montre Michel Defaye – ne vit jamais le jour...

Jean Boucher s'éteignit le 21 février 1646. Il ne fut guère écouté durant sa vie, tant sur la politique chrétienne qu'au sujet de la croisade. Cependant il connaissait la vérité et s'attacha à la proclamer haut et fort. Puisse l'histoire de sa vie et de son œuvre, nous aider à aimer la vérité et à combattre de l'erreur.

Un livre à lire de toute urgence pour découvrir un pan de notre histoire. La vraie.

Louis Dominici.

Michel DEFAYE, *Jean Boucher, théologien de la Ligue parisienne, chantre de la croisade*, Cadillac, Éditions Saint Rémi, 2012, 320 p., 19 €.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !